

# Termes et conditions de l'agence de location de voitures entre particuliers Prends-moi.ch – édition 04.2019 :



## 1. Assurances

Les véhicules sont assurés au bon vouloir des propriétaires, cependant les véhicules ayant une valeur de plus CHF sur le marché sont assurés en casco complète. Pendant la durée de location et pour la flotte de véhicules ayant une valeur supérieure de plus que CHF 4'000.-, les assurances assurent multiples dommages tels que la responsabilité civile, la collision, les dommages partiels (Incendie, vol du véhicule, dommages naturels, collision avec animaux ou éboulement de pierre). Pour ces 3 prestations, la franchise minimale est de CHF 500.- et assumée par les loueurs en cas de dommage pendant la durée de location. En cas de dommage important (estimé à plus que CHF 1000), Prends-moi.ch se réserve le droit de bloquer la caution le temps de faire évaluer les dommages par un expert suisse. En aucun cas, le loueur assumera les dommages fait au véhicule sans en avertir l'agence de location.

Pour ce qui est des dommages de parking, des dommages corporels au conducteur et passagers, les assurances n'incluent pas ces prestations. En cas de sinistre ou de panne, le loueur doit impérativement prévenir l'agence de location en priorité :

+41 78 950 97 45 ou +41 79 666 51 76.

LE LOCATAIRE DÉCLARE QU'IL/ELLE SERA ENTIÈREMENT TENU RESPONSABLE DE LA CAUTION DÉDUCTIBLES EN CAS D'ACCIDENT OU DE PERTE OU DE DOMMAGES AU VÉHICULE OU DE SON ÉQUIPEMENT PENDANT LA DURÉE DU PRÉSENT CONTRAT DE LOCATION POUR COUVRIR TOUS OU UNE PARTIE DES COÛTS DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT.

**Sont exclus: les dommages des pneus, jantes et le moteur ou un problème mécanique dû à une manipulation incorrecte.**

**L'utilisation sur circuit, à haute vitesse sur route ouvertes, sous prise d'alcool ou sous prise de drogues n'est couverte par aucunes assurances.**

**L'utilisation du launch-control ou «burn» est formellement interdit et n'est couvert par aucunes assurances.**

**Si le loueur venait à entraver les conditions importantes ci-dessus, l'agence se réserve le droit d'encasser la caution immédiatement et ceux jusqu'à 48h après la location du véhicule ( temps nécessaire pour faire contrôler le véhicule chez le concessionnaire). En cas de montant trop insuffisant sur la caution, l'agence n'hésitera pas à débiter la carte de crédit du loueur ou d'engager des procédures juridiques.**

## 2. Franchise et caution en cas de dommage au véhicule

Pour tous véhicules loués, une caution via carte bancaire ou espèce sera demandée au loueur.

Cette caution est déterminée en fonction de la catégorie de l'objet.

Au retour de l'automobile, si la condition est identique à la remise des clés alors cette dernière sera restituée sans pénalité.

En revanche, dans le cas où le loueur rend le véhicule endommagé, la caution sera non-restituée.

NOTE : Si le loueur est en faute et si il y a immobilisation du véhicule de plus de 12 heures, un surcoût supplémentaire d'au minimum CHF 150.- sera aussi prélevé pour raison de perte de chiffre d'affaire (immobilisation du véhicule) et de frais administratifs engendrés.

Après évaluation des dommages chez un professionnel de la réparation automobile

Suisse, un décompte pourra être fait en faveur du loueur sous une durée de 30jours.

Pour tout autre dommage (RC, Casco partielle ou parc) Prends-moi.ch se réserve le droit de garder la caution pendant 14 jours afin de déterminer les causes exactes du dommage.

Dans une démarche commerciale, la caution sera sujet à restitution.

2 types de cautions	Durée de restitution du montant	Montant restitué après vérification du véhicule.
Espèce	De 3 à 7 jours	Via transfert bancaire CH ou dépôt d'espèce via poste (mandat cash).
Carte de crédit / bancaire	30 jours	Automatiquement débloquée par l'institution financière.

Les cautions échelonnent de CHF 500.- à CHF 7000.-. Une majoration de caution jusqu'à 40% sera demandé aux clients de moins de 5ans de permis de conduire ou de moins de 23ans. Prends-moi.ch se réserve le droit d'appliquer la caution en fonction du type de véhicule et ceci en tout temps.

## 3. Remise des clés

La remise des clés s'effectue selon accord avec « prends-moi.ch », par défaut elle se passe à la : **Route de Courgenay 55, 2900 Porrentruy.**

Un état des lieux du véhicule aura lieu, la prise de la caution ainsi que le montant total de la location.

## 4. Retour du véhicule

Le retour du véhicule se fera à la **Route de Courgenay 55, CH-2900 Porrentruy.**

Le nettoyage intérieur et extérieur est pris en charge par le loueur.

Une pénalité en fonction du type de véhicule sera facturée au loueur si la voiture nécessite un nettoyage professionnel intérieur, s'il y a traces de cigarette, de nourriture ou de boissons.

Pour les véhicules à plus de CHF 100.-/24h/400km, nous exigeons le ticket de carburant daté du jour du retour de la location et fait dans une station-service de Porrentruy. En cas de non présentation: CHF 30 seront prélevés.

Si le locataire ne parvient pas à retourner le véhicule à la date convenue, prends-moi.ch aura le droit à une indemnité journalière équivalente au double du prix de location convenu par jour pour une période de cinq jours. Après cette période, si le locataire ne peut retourner le véhicule en raison de vol ou d'autres raisons, il/elle sera responsable de payer toute la valeur de remplacement du véhicule après la déduction des montants payés à Prends-moi.ch par sa compagnie d'assurance. Tous autres dommages en particulier la perte des revenus de location de Prends-moi.ch sont réservés.

## 5. Paiement

Par défaut, le paiement s'effectue en espèces.

Cependant, les moyens suivants sont également acceptés engendrant des frais : Maestro, V-Pay (Frais 2%), Mastercard, Visa, Apple Pay (Frais 3%).

## 6. Carburant et huile

Le loueur prend en charge le véhicule avec le plein et le fait également lorsqu'il rend le véhicule sans quoi il sera éligible à une pénalité. Il est responsable de vérifier les niveaux d'huile pendant la durée de la location et d'en rajouter à sa charge si nécessaire.

En cas de casse ou panne dû à un manque d'huile de l'automobile, il en est responsable et la caution ne sera pas restituée.

## 7. Pénalités:

Points importants	Points observés à la restitutions et pénalités
Caution Minimum	CHF 500.-
Manque de carburant au retour	Minimum CHF 30.-
Usure de pneus excessive *	Facturation de CHF 42.-/0.1mm dépassant la tolérance
En cas de dommage causé par le loueur – immobilisation du véhicule	De CHF 150.- à la caution entière.-
Frais d'annulation sous 14 jours	30% du tarif total
Nécessite nettoyage PROFESSIONNELLE INTERIEUR	De CHF 50.- à CHF 300.-

## 8. Kilométrage

Les véhicules ont un kilométrage illimité pour les véhicules autorisés. Pour la gamme FUN, LUXE et SPORT CAR, le kilomètre est limité.

## 9. Réservation d'un véhicule

Pour toutes réservations de véhicule, un paiement bancaire de 50% sera demandé par téléphone au +41 79 666 51 76, en donnant vos coordonnées de carte de crédit, nous pourrons réserver la voiture.

## 10. Modification et/ou annulation

Les annulations et/ou modifications devront être signalées 14 jours à l'avance, sans quoi 30% de la réservation seront facturés au client.

## 11. Utilisation du véhicule

Les assurances et prends-moi.ch renoncent à toutes prises en charge sur des infractions (LCR) ainsi qu'à l'utilisation du véhicule sur circuit ou courses chronométrés.

Le loueur devra assumer tous responsabilités en cas de dommage ou de sanctions des autorités.

Le loueur se doit de respecter le code de la route et assumera les conséquences en cas de contravention routière.

Les véhicules sont non-fumeurs et il est interdit de manger ou boire dans ces derniers.

**Défaut de se conformer et problème mécanique est détecté, conduira à charges égales à 50% de la valeur de la voiture.**

Le véhicule loué ne doit pas être utilisé par toute autre personne que le locataire cité ci-dessus sans la permission écrite du propriétaire. Si le propriétaire permet que tout autre conducteur utilise le véhicule loué, le locataire sera entièrement responsable de toutes les dépenses relatives à la location du véhicule ou à tout accident à la participation d'un autre véhicule.

## 12. Responsabilité suite à une perte ou dommages aux véhicules.

Au moment de la livraison, le locataire et les conducteurs autorisés vérifient le véhicule pour tout défaut aussi bien que le protocole de livraison. Le locataire notifiera immédiatement des défauts à Prends-moi.ch. Le défaut de rapporter signifie que le véhicule livré est accepté.

Prends-moi.ch n'assume aucune responsabilité pour défauts aperçus au moment de la livraison.

Si un problème apparaît après le début de la location du véhicule, le locataire doit immédiatement cesser l'utilisation du véhicule et informer Prends-moi.ch.

Si pendant la période de location, le véhicule est endommagé ou des parties sont volées, le locataire doit prendre toutes les précautions pour protéger l'intérêt de Prends-moi.ch et faire le nécessaire le cas échéant. Si le défaut ou la panne ont été causés par négligence, utilisation interdite ou entretien inapproprié comme par exemple des dommages aux pneus, à l'équipement intérieur ou des raccords et des parties supérieures du véhicule (la couverture du plafond, le toit du cabriolet (capote, hotte, mécanisme ou fenêtres) par erreur ou par défaut de fermer le toit d'un cabriolet (suite à la pluie, le vent, etc.), le locataire est responsable de tous les dommages causés dont une compensation pour l'immobilisation et les coûts pour le rapatriement du véhicule. Si le locataire n'a pas conduit le véhicule, ni quel'un des conducteurs supplémentaires déclarés, il sera tenu entièrement responsable de l'accident.

Les conducteurs non spécifiés dans le contrat de location ont l'interdiction d'empreinter, d'essayer ou de conduire le véhicule de location. Le locataire principal en sera tenu responsable en cas de dommage.

En cas d'infraction du code la route, le locataire aura ses coordonnées divulguées aux autorités.

## 13. Documents requis

Un passeport valide ou carte d'identité et un permis de conduire international valide et/ou un permis de séjour sur le territoire de la Suisse.

Termes et conditions sont sujets à changement sans préavis.

La direction de l'agence de  
prends-moi.ch.

